

Québec, le 21 mars 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 8 février 2017, la députée de Gouin déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec d'inclure les services de psychothérapie dans le panier de services de santé et de services sociaux assurés.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mandaté l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) pour se pencher sur la question. L'INESSS a scindé ses travaux en 3 volets. Les travaux associés au 3^e volet sont encore en cours; les deux premiers volets étant complétés. Nous analyserons la situation au regard de l'ensemble des travaux de l'INESSS.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-00844